

Un trésor chinois qui appartenait au Musée Guimet rendu à la Chine en toute discrétion



En savoir plus

- [La France adhère enfin à la convention Unesco \[01.02.1997\]](#)
- [La Chine réclame une nouvelle fois le retour des œuvres pillées au Palais d'été \[20.10.2010\]](#)
- [Sophie Makariou : « Nous cherchons des publics différents » \[28.02.2014\]](#)
- [Christian Deydier à nouveau débouté de ses demandes contre le SNA \[24.02.2015\]](#)
- [La Chine veut récupérer une « momie volée » récemment exposée en Europe \[24.03.2015\]](#)

PARIS [05.05.15] - A deux semaines du déplacement de Laurent Fabius en Chine, François Pinault et Christian Deydier rendent à la Chine des trésors archéologiques. Problème : ils avaient déjà donné ces objets au Musée Guimet il y a 15 ans. Le ministère de la Culture les a convaincus d'annuler rétroactivement leur donation. Tout cela dans le plus grand secret.



Le ministère de la Culture a organisé la restitution à la sauvette à la Chine d'un trésor du musée Guimet, vieux de près de deux millénaires, au motif qu'il proviendrait d'un pillage dans la province de Gansu, au centre du pays. Juridiquement contestable, cette opération montée dans le plus grand secret est une première : jamais la France n'avait osé faire sortir des éléments du patrimoine public à l'insu de la nation.



La procédure a des résonances diplomatiques : elle a été lancée au début de l'année France-Chine et le ministère de la Culture s'est dépêché de la conclure à deux semaines du voyage officiel de Laurent Fabius à Pékin. Le gouvernement justifie sa position par la rareté des pièces et sa volonté de lutter contre le trafic, en vertu de la convention de l'UNESCO de 1970. L'ironie de l'histoire veut que sa ratification ait été décidée en 1995 par le président [Jacques Chirac](#), lequel s'est mêlé de l'entrée à Guimet de ces décorations en or massif.

Les dons de Christian Deydier et François Pinault au Musée Guimet

En 1994, à la Biennale des antiquaires, [Christian Deydier](#) révélait 60 objets en or, prêtés par un collectionneur belge, le baron Guy Ullens, qui venait de les trouver chez un marchand de Taïwan, Wang Juichin. A son tour, le galeriste en acheta un lot à l'antiquaire taïwanais. En 1999, il fit don à Guimet de 28 plaquettes en or, incisées d'images stylisées. Sollicité par [Jean-François Jarrige](#), disparu en novembre, qui a dirigé le musée pendant 22 ans, Jacques Chirac demanda à son ami [François Pinault](#) d'offrir le fleuron du lot, quatre plaques en forme de tête de rapace, s'élevant à 46 cm et pesant 880 g. L'entrepreneur déboursa un million d'euros pour les acheter à Deydier, avant d'en faire cadeau au musée.



En 2006, *Le Canard enchaîné* évoqua une rumeur selon laquelle la Chine demanderait le retour des objets qui proviendraient d'un pillage -hypothèse récusée comme « absurde » par Jarrige. En fait, la Chine démentit toute revendication, attribuant l'initiative à une maladresse d'un responsable provincial. La découverte avait été largement commentée depuis 1993, date d'un premier article d'un responsable des antiquités chinoises, qui signa même le catalogue de la Biennale -sans réaction de Pékin. Une enquête de l'office de lutte contre le trafic des biens culturels fut ainsi classée sans suite.

Des objets issus de fouilles illicites

Mais, en 2013, le dossier a été « réactivé » par la nouvelle directrice de Guimet, comme le note un rapport d'une commission officielle d'experts, marqué d'un sceau « très confidentiel ». Deux mois après sa nomination, [Sophie Makariou](#) prit contact avec l'ambassade, avant de se rendre à Pékin. Ressortit

alors un courrier à Guimet daté de 2010, dans lequel le directeur du patrimoine archéologique, Duan Yong, suggérait le retour des pièces, en faisant état d'une enquête de police « *sur les biens volés des ducs de Qin de la montagne de Dabaozi* ». Sans être une revendication officielle, cette lettre ne fut cependant « *pas transmise au ministère* » et resta « *sans réponse* », selon le rapport.

La partie chinoise évoque désormais des fouilles illicites, impliquant des milliers de paysans sur 140 sites. 1 100 objets auraient été saisis, d'autres rendus au musée local et 150 arrestations opérées de 1993 à 1996. Une centaine de fouilles officielles auraient suivi sur les sites de l'Etat occidental des Qin, qui allaient fonder sept siècles plus tard la première dynastie impériale.

L'année dernière, Français et Chinois s'accordèrent à conduire des analyses comparatives. Examinées au laboratoire des musées de France, celles de Guimet révélèrent une « *teneur en or élevée* » (93 %, en moyenne), analogue à celle d'un groupe de plaques étudié à Pékin. « *On ne peut qu'être frappé par les similitudes, la technologie est la même, de même que l'examen des surfaces.* » En octobre, la commission « *recommande le retour des pièces* », dont « *l'origine illicite paraît désormais clairement établie* ». En même temps, en s'étonnant du long silence des Chinois, elle exonère le musée et les donateurs, qui « *n'auraient évidemment pas donné corps* » à leur projet, s'ils avaient eu la moindre connaissance « *d'un soupçon de trafic* ».

Christian Deydier reste sceptique, en faisant état de découvertes récentes dans une province voisine de motifs similaires issus, à la même époque, du royaume de Rui. Pour lui, un doute pèse sur l'origine des pièces analysées à Pékin, qui auraient été rendues au musée, sans provenir d'une fouille officielle. Il consent néanmoins à une restitution. C'est alors que Fleur Pellerin s'est pris les pieds dans le tapis.

Annulation rétroactive de la donation

La loi stipule que les donations sont « *irrévocables* » et les biens offerts « *ne peuvent être déclassés* » - à moins d'un vote du parlement. Après avoir accepté un dépôt des objets en Chine, le temps de suivre la procédure légale, la ministre y a renoncé. Le service des musées de France a voulu innover en faisant parvenir à François Pinault et Christian Deydier une convention permettant d'« *annuler rétroactivement* » leur don. Les plaques sont donc « *réputées* » n'avoir jamais appartenu à Guimet. Elles reviennent donc aux donateurs, qui s'engagent par cet accord « *confidentiel* » à les offrir à la Chine « *dans les trente jours* ». Fin avril, François Pinault s'est exécuté sans mot dire, remettant les oiseaux en or à l'ambassade de Chine. Mais Christian Deydier est bien décidé à rendre les siennes publiquement au service du patrimoine à Pékin le 15 mai, lors de la visite de Fabius. Le gouvernement est consterné, puisque l'antiquaire serait le seul à tirer bénéfice de la restitution... sans parler de l'inélégance envers François Pinault, bien mal récompensé de sa générosité envers les collections publiques. Et de l'émoi attendu dans le monde des musées et du côté des donateurs devant un tel procédé...

Vincent Noce

Légendes photos

Un des grands oiseaux de proie en or massif offerts par François Pinault en 2000 au musée Guimet et désormais restitués à la Chine. Photo DR

Reconstitution d'une armure à partir des plaques en or massif offertes à Guimet par le galeriste Christian Deydier en 1999, désormais en voie de restitution à la Chine. Photo DR

Christian Deydier © photo Vincent Noce, 2015